

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09175

Numéro SIREN : 379 455 231

Nom ou dénomination : HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2024 sous le numéro de dépôt 5655

les comptes sont

inclus

le rapport

dans

CACS.

des

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE
Société par actions simplifiée au capital de 5 310 457 euros
9-11, allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense
379 455 231 RCS NANTERRE

**PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf janvier, à 10h, au 9-11 allée de l'Arche – 92032 Paris La Défense,

La société AREAS WORLDWIDE SAS, représentée par son Président, Monsieur Yves LACHERET, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant sur convocation du Conseil d'Administration :

- rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et affectation du résultat ;
- point sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce;
- précisions des modalités de signature des procès-verbaux avec modification corrélative de l'article 11 des statuts ;
- précisions des modalités de signature des procès-verbaux avec modification corrélative de l'article 18 des statuts ;
- pouvoirs pour les formalités.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée a été déclaré absent et excusé.

L'Associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée par l'article 39-4 du Code général des impôts, n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de 5 929 348,62 € au poste de Report à nouveau, pour un montant de 5 929 348,62 €.

L'Associée unique prend acte qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique prend acte que les procès-verbaux des délibérations du Conseil d'Administration peuvent être établis sous forme électronique ; dans ce cas, ils peuvent être signés au moyen d'une signature électronique simple et sont datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.

L'Associée unique décide en conséquence de modifier l'article 11 des statuts comme suit :

« ARTICLE 11 – DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le début de l'article est inchangé

Les décisions ou consultations du Conseil d'Administration font l'objet de procès-verbaux établis par le Président ou le vice-président et signés par tous les membres participants. Ces procès-verbaux sont reportés sur un registre coté et paraphé. Les copies conformes et extraits de ces procès-verbaux seront valablement certifiés par la signature du Président, ou d'un administrateur ou du secrétaire de séance. Ces procès-verbaux peuvent être établis sous forme électronique ; dans ce cas, ils pourront être signés au moyen d'une signature électronique simple. Les procès-verbaux sont datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.

Le reste de l'article est inchangé »

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique prend acte que les procès-verbaux des décisions de l'Associée unique et des décisions collectives peuvent être établis sous forme électronique ; dans ce cas, ils peuvent être signés au moyen d'une signature électronique simple et sont datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.

L'Associée unique décide en conséquence de modifier l'article 18 des statuts comme suit :

« ARTICLE 18 – MODE DE CONSULTATION

Le début de l'article est inchangé

1. Procès-verbaux

Il est ajouté le paragraphe suivant :

« Les procès-verbaux peuvent être établis sous forme électronique ; dans ce cas, ils pourront être signés au moyen d'une signature électronique simple. Les procès-verbaux sont datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.»

SIXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à la Société Medialex ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

AREAS WORLDWIDE

Représentée par Yves LACHERET

DocuSigned by:

8AEA3C01C59F48E...

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 30 septembre 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 30 septembre 2023)

A l'Associé unique

HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE

9/11, allée de l'Arche

92032 Paris-La Défense Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Holding de Restauration Concédée relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2023 s'établit à 183 512 721 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de la note n°2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie futurs et les paramètres d'évaluation retenus (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 26 janvier 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Paul Collignon

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>3 7 9 4 5 5 2 3 1 0 1 1 7 1</u>			Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>30 09 2023</u>	N-1 <u>30 09 2022</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 077 169	AG	7 958 065	1 119 103	1 170 985
		Fonds commercial (1)	AH	1 200 000	AI	1 086 915	113 084	113 084
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	265 000	AK	144 786	120 213	143 638
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	54 877 994	AQ	31 551 592	23 326 402	27 170 230
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 985 001	AS	24 211 511	6 773 489	8 179 151
		Autres immobilisations corporelles	AT	107 876 017	AU	70 492 914	37 383 103	43 935 242
		Immobilisations en cours	AV	1 000 847	AW	47 717	953 129	2 857 211
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	245 100 221	CV	61 587 500	183 512 721	136 088 440
		Créances rattachées à des participations	BB	294 320	BC		294 320	477 800
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	319 479	BI		319 479	319 479
	TOTAL (II)		BJ	450 996 051	BK	197 081 004	253 915 047	220 455 264
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 584 994	BM		1 584 994	1 529 715
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 389 014	BU		1 389 014	1 087 694
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 766	BW		18 766	73 500
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 363 725	BY	203 161	3 160 564	2 597 825
		Autres créances (3)	BZ	13 048 527	CA		13 048 527	7 873 011
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	3 151 782	CG		3 151 782	3 052 416
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	521 724	CI		521 724	105 530	
	TOTAL (III)	CJ	23 078 536	CK	203 161	22 875 375	16 319 696	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	1 967 078			1 967 078	2 183 205	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	476 041 667	1A	197 284 166	278 757 501	238 958 166	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 310 457)			DA	5 310 457	5 310 457
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	882 322	882 322
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 871 209	2 871 209
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		30 603 658
	Report à nouveau			DH	3 964 890	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	5 929 348	(51 638 774)
	Subventions d'investissement			DJ	1 193 588	1 415 050
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	20 151 816	(10 556 077)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	5 608 831	3 020 585
	Provisions pour charges			DQ	3 054 994	2 928 896
	TOTAL (III)			DR	8 663 825	5 949 481
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	176 252 753	187 511 242
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	34 192 729	11 733 037
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	132 615	72 524
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	23 132 992	21 037 505
	Dettes fiscales et sociales			DY	13 505 872	19 135 126
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	686 516	2 315 325
	Autres dettes			EA	2 038 379	1 759 999
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	249 941 859	243 564 762	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	278 757 501	238 958 166	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	168 621 514	233 520 612
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS HOLDING DE RESTAURATION CONCEDEE</u>							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 976 354	FB		FC	29 976 354	26 538 606	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	136 129 199	FH		FI	136 129 199	116 719 602	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	166 105 553	FK		FL	166 105 553	143 258 209	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	124 438	74 794	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 558 068	1 179 841	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 305	317 055	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	167 793 366	144 829 901
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 564 357	13 690 926	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(302 932)	(64 283)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	32 048 284	27 233 317	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(53 666)	(311 730)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	34 526 768	28 852 563	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 586 174	2 541 679	
	Salaires et traitements*					FY	39 105 736	34 652 988	
	Charges sociales (10)					FZ	11 547 205	10 268 046	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	17 339 444	18 259 138
							GB		272
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 128 538	842 032
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	615 599	775 368	
	Autres charges (12)					GE	18 031 698	17 273 501	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	172 137 209	154 013 822
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(4 343 842)	(9 183 920)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 476 855	477 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	468 705	843	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	27 769 331	7 167 811	
	Différences positives de change					GN	5	954	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	29 714 897	7 647 409	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	6 640 255	42 163 758	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 227 243	7 793 094	
	Différences négatives de change					GS	54	1 465	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	18 867 552	49 958 318	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 847 344	(42 310 908)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 503 501	(51 494 829)	

Cegid Group

ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	H.R.C
----------------	--------------

Forme juridique	SAS
------------------------	------------

Adresse du siège social	9 -11 Allée de l'Arche 92032 Paris la Défense Cedex
--------------------------------	--

Exercice traité clos le	30 septembre 2023
--------------------------------	--------------------------

Exercice précédent clos le	30 septembre 2022
-----------------------------------	--------------------------

Nbre de mois (exercice traité)	12
---------------------------------------	-----------

H.R.C

SAS

9 -11 Allée de l'Arche
92032 Paris la Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2023

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Au 30 septembre 2023,

Le total du bilan s'élève à	:	278 757 501 euros
-----------------------------	---	-------------------

Le compte de résultat dégage un bénéfice de	:	5 929 348 euros
---	---	-----------------

L'exercice écoulé a une durée de	:	12 mois
----------------------------------	---	---------

L'exercice précédent avait une durée de	:	12 mois
---	---	---------

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	Faits caractéristiques de l'exercice	x		
2	Principes, règles et méthodes comptables	x		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	x		
4	Etat des amortissements	x		
5	Frais d'établissement			x
6	Fonds commercial	x		
7	Stocks	x		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	x		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			x
10	Produits à recevoir et charges à payer	x		
11	Charges et produits constatés d'avance	x		
12	Composition du capital social	x		
13	Tableau de variation des capitaux propres	x		
14	Situations fiscales latente et différée	x		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	x		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	x		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	x		
18	Impôts sur les bénéfices	x		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	x		
20	Charges et produits exceptionnels	x		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat			x
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	x		
23	Engagements financiers donnés et reçus	x		
24	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
25	Evénements postérieurs à la clôture	x		
26	Tableau des filiales et participations	x		

P	: Information produite	22		
N/P	: Information non produite car non significative			
N/A	: Information non produite car non applicable			4
Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.				

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition et cessions de titres

HRC a acquis la société Sirestco fin juillet 2023 pour 27 millions d'euros. Sirestco détient plusieurs sites sur des aires d'autoroute.

Augmentation et réduction de capital

La société a procédé le 23 février 2023 à une augmentation de capital par apport en numéraire de 25 millions d'euros. Afin d'assainir la situation financière, le capital a ensuite été réduit du même montant par affectation au compte report à nouveau.

Activité

Au niveau de l'activité, HRC a retrouvé et dépassé son niveau de chiffre d'affaires d'avant la pandémie.

L'inflation a pesé sur les résultats, que ce soit en terme de coût d'achat de marchandises comme de coût de la main d'oeuvre.

Dépréciation des actifs non-courants

La Société a effectué une revue approfondie de la performance de ses actifs financiers et a procédé à un test de dépréciation afin d'estimer la valeur recouvrable des actifs testés. Le résultat des analyses de pertes de valeur a conduit la société à comptabiliser un montant net de dotations (-) et reprises (+) sur l'exercice de : **+ 22 451 731 euros de provisions sur titres.**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2023 ont été arrêtés le 10 janvier 2024 par la direction comptable. Ils sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles**

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas où leur valeur d'utilité Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
 - Logiciels 1 à 5 ans
 - Licences 5 ans

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession.

En vertu des dispositions contractuelles, les biens peuvent faire l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction de leur valeur de reprise à l'échéance des contrats de concessions.

.Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions 13 ans
- Matériel et outillage 3 à 10 ans
- Installations générales & agencements 3 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 10 ans
- Matériel de bureau & mobilier 2 à 10 ans

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais d'acquisition. A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à la valeur d'utilité des participations et donne lieu si nécessaire à la constitution d'une provision pour dépréciation. La méthode utilisée pour la détermination de la valeur d'utilité des participations fait référence à la quote-part de situation nette détenue ou à l'application de critères de valorisation financière des activités du groupe basés sur les résultats et les cash flows libres futurs actualisés.

En complément, dès lors que la situation nette est négative, une provision pour risque financier est comptabilisée dans la limite de la différence entre la situation nette négative et la valorisation de l'entité filiale.

- **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant comporte un certain degré d'incertitude. Elles sont comptabilisées lorsque le Groupe doit faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'il en résultera une sortie de ressources. Elles sont évaluées pour le montant le plus probable de décaissement à effectuer.

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mdt).

Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle (méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (« Projected Unit Credit Method »), en conformité avec la recommandation ANC 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux applicables et en vigueur à la date de la clôture. Ces provisions ont été calculées plus particulièrement sur la base d'un taux d'actualisation net de 4,05 % et, pour les IFC, d'un âge de départ en retraite de 62 à 64 ans et d'un mode de départ volontaire.

CONTINUE D'EXPLOITATION

L'activité de la société et plus généralement du groupe Areas a retrouvé en 2023 un niveau pré crise covid. Par ailleurs, la société continue de bénéficier du soutien financier du groupe qui s'est traduit notamment en 2023 par une augmentation de capital de 25 millions d'euros.

Le groupe dispose d'une liquidité suffisante pour assurer la poursuite des activités de la société sur au moins 12 mois.

Sur ces bases, les comptes clos au 30 septembre 2023 de la Société ont été établis et arrêtés en retenant la convention comptable de continuité d'exploitation.

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1^{er} octobre 2019, le résultat de la société est intégré fiscalement dans les comptes de la société FINANCIERE PAX 9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex, visée à l'article 223A du CGI. La société supporte l'impôt sur son propre résultat fiscal comme si elle avait été imposée distinctement.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

PAX Equityco S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
43-45, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg
B224070

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir.poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Diminution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 536 886	5 283	0	0	10 542 169
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	9 336 886	5 283			9 342 169
Fonds commercial	1 200 000				1 200 000
Autres immobilisations incorporelles					0
Avances,acptes/immo. incorporelles	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	191 671 960	4 971 982	-1 904 081	0	194 739 860
Terrains	0				0
Constructions	54 551 606	326 388			54 877 994
Instal. tech., outillage et mat. industriel	29 791 961	1 193 040			30 985 001
Matériel de transport	156 191	36 000			192 191
Autres immobilisations corporelles	104 267 273	3 416 554			107 683 827
Immobilisations en cours	2 904 929		-1 904 081		1 000 848
Avances,acptes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	220 924 952	27 368 550	-2 579 481	0	245 714 021
Participations	220 127 672	27 368 550	-2 396 000		245 100 222
Créances rattachées à des participations	477 800		-183 481		294 319
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	319 480				319 480
TOTAL GENERAL	423 133 798	32 345 815	-4 483 562	0	450 996 050

ETAT DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Fusion Transfert	Diminutions Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 772 262	80 591	0	0	1 852 852
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	1 772 262	80 591			1 852 852
Fonds commercial	0	0			0
Autres immobilisations incorporelles	0	0			0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	109 481 393	17 042 728	0	269 118	126 255 004
Terrains	0				0
Constructions	27 381 376	4 170 216			31 551 592
Installations techniques, outillage et matériel industriel	21 612 810	2 833 290		234 588	24 211 512
Matériel de transport	75 705	20 605			96 310
Autres immobilisations corporelles	60 411 501	10 018 618		34 530	70 395 589
Immobilisations en cours	0				0
Avances, acomptes sur immobilisations	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	84 039 232	5 317 600	0	27 769 331	61 587 501
Participations	84 039 232	5 317 600		27 769 331	61 587 501
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	195 292 886	22 440 919	0	28 038 449	189 695 357

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE			
- calculées selon le mode linéaire	17 159 882	- au résultat d'exploitation	17 123 319
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	36 563
TOTAL	17 159 882	TOTAL	17 159 882

Dans ce tableau ne figurent que les amortissements de la période et les provisions pour dépréciation des immobilisations financières.

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital	NEANT		
TOTAL			

Note 6

FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique : - Mali de Fusion - Fonds commerciaux achetés avec protection juridique : - - - Fonds commerciaux reçus en apport : - - -	1 200 000	113 084	
TOTAL	1 200 000	113 084	

Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	1 584 995		1 584 995
Marchandises	1 389 015		1 389 015
TOTAL	2 974 010	0	2 974 010

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations	294 320	294 320	
Prêts		0	
Autres immobilisations financières	319 480	319 480	
Clients douteux ou litigieux	11 839	11 839	
Autres créances clients	3 351 887	3 351 887	
Personnel et comptes rattachés	31 780	31 780	
Sécurité sociale et organismes sociaux	258 091	258 091	
Etat : impôts sur les bénéfices	15 134	15 134	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 651 215	2 651 215	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	275 978	275 978	
Etat : créances diverses	160 539	160 539	
Groupe et associés	5 339 164	5 339 164	
Débiteurs divers	4 316 627	4 316 627	
Charges constatées d'avance	521 724	521 724	
TOTAL GENERAL	17 547 778	17 547 778	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	plus d' 1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (1)	176 252 754	22 352 754	153 900 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	23 132 993	23 132 993		
Personnel et comptes rattachés	9 032 841	9 032 841		
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 854 744	2 854 744		
Etat : impôts sur les bénéfices		0		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	99 179	99 179		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 519 109	1 519 109		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686 516	686 516		
Groupe et associés	34 192 730	34 192 730		
Autres dettes	2 170 995	2 170 995		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	249 941 860	96 041 860	153 900 000	0

(1) Les emprunts de la société correspondent principalement à 2 Prêts Garantis par l'Etat (PGE) obtenus en 2020 et 2022 dans le contexte de crise sanitaire.

1er PGE obtenu en 2020 :

- Montant : 135 millions d'euros
- Date de versement : octobre 2020
- Société emprunteuse : la Société H.R.C
- Sociétés bénéficiaires : l'ensemble des entités françaises d'Areas
- Date d'échéance initiale : 25 octobre 2021. Cette date a été différée, après accord des prêteurs, jusqu'au 23 octobre 2026.
- Echéances de remboursement du capital : 13,5 millions d'euros les 31/10/2022, 31/10/2023 et 31/10/2024, 40,5 millions d'euros le 31/10/2025 et 54 millions le 23/10/2026
- Frais : honoraires liés à la mise en place du prêt et de la garantie accordée par l'Etat français
- Rémunération : intérêts : taux Euribor plus marge (de 1,75% à 3%)
- Covenants : le groupe Areas devra disposer à la fin de chaque mois d'un montant de trésorerie disponible minimum de 100 millions d'euros.
- Garanties : AWW s'est porté garant d'HRC

2e PGE obtenu en 2022 :

- Montant : 51 millions d'euros
- Date de versement : juillet 2022
- Société emprunteuse : la Société H.R.C
- Sociétés bénéficiaires : l'ensemble des entités françaises du groupe Areas France.
- Date d'échéance : juillet 2028.
- Echéances de remboursement du capital : 5,1 millions d'euros en juillet de chaque année, 15,3 millions en juillet 2027 et le solde de 20,4 millions au 6/07/2028
- Frais : honoraires liés à la mise en place du prêt et de la garantie accordée par l'Etat français
- Rémunération : taux Euribor plus marge (de 1,75% à 3%)
- Covenants : le groupe Areas devra disposer à la fin de chaque mois d'un montant de trésorerie disponible minimum de 100 millions d'euros.
- Garanties : AWW s'est porté garant d'HRC

Note 9

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés	NEANT	
TOTAL EFFETS A RECEVOIR		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER		

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	257 293
Autres créances	425 077
TOTAL	682 369

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 752 754
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 182 680
Dettes fiscales et sociales	9 316 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	248 420
Autres dettes	1 830
TOTAL	28 502 278

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	60 327	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	60 327	0

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	246 998			21,50
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	246 998	0	0	

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N / apport fusion	Autres (1)	A la clôture de l'exercice
Capital social	5 310 457			0	5 310 457
Primes liées au capital	882 322				882 322
Réserves	2 871 209				2 871 209
Autres Réserves	30 603 658	-30 603 658			0
Report à nouveau	0	-21 035 116		25 000 007	3 964 891
Résultat de l'exercice	-51 638 774	51 638 774	5 929 348		5 929 348
Subventions d'investissement	1 415 050		-221 461		1 193 589
Provisions réglementées	0				0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	-10 556 078	0	5 707 887		20 151 816

Dividendes distribués au cours de l'exercice :

0

Résultat de l'exercice précédent pris en compte par l'associé :

(1) Augmentation de capital par numéraire et réduction de capital par incorporation aux réserves

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Provisions réglementées	
Autres produits non taxables temporairement	
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (1)	0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):	0
Contribution Sociale de Solidarité	0
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (2)	0
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (1) - (2)	0
Déficits fiscaux reportables	77 678 516
Moins-values à long terme	61 587 501
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	139 266 017

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Fusion Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)						0
Provisions pour litiges	98 600			95 000		3 600
Provisions pour garanties clients	0					0
Provisions pertes marchés à terme	0					0
Provisions pour amendes et pénalités	0					0
Provisions pour pertes de change	0					0
Provisions pensions, obligations similaires.	2 753 598	90 435		40 337		2 803 696
Provisions pour impôts	0					0
Provisions pour renouvellement immo.	0					0
Provisions pour grosses réparations	0					0
Provisions charges s/congés à payer	0					0
Autres provisions pour risques et charges (1)	3 097 283	2 920 143		160 897		5 856 529
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 949 481	3 010 578	0	296 234	0	8 663 825
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	7 336 915			0		7 336 915
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	48 732	29		29		48 732
Provisions pour dépréciation des titres de participation	84 039 231	5 317 600		27 769 331		61 587 500
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0					0
Provisions pour dépréciation des stocks	0					0
Provisions pour dépréciation des comptes clients	336 456	203 160		336 456		203 160
Autres provisions pour dépréciation	0					0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	91 761 334	5 520 789	0	28 105 816	0	69 176 307
TOTAL GENERAL	97 710 815	8 531 367	0	28 402 050	0	77 840 132
Dotations et reprises d'exploitation		2 141 513		632 691	0	
Dotations et reprises financières		5 317 600		27 769 331		
Dotations et reprises exceptionnelles		1 072 254		29		
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		8 531 367		28 402 051	0	

(1) Dont en fin d'exercice provision pour situation nette négative (3 561 464 €)

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	121 365 485	103 465 457
Boutique	28 142 059	24 829 566
Hebergement	2 356 918	1 926 919
Autres ventes	188 760	145 193
Commissions	7 367 842	6 432 060
Ventes annexes	1 723 214	1 619 372
Autres	4 961 275	4 839 642
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	166 105 553	143 258 209

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	166 105 553	143 258 209
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	166 105 553	143 258 209

RESULTAT SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

NEANT

IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	6 503 501		6 503 502	-51 494 829
Résultat exceptionnel	-574 153		-574 153	-143 945
Impact Credit impôt (Produit à recevoir)			0	0
Impact participation des balances N-1		0	0	0
Impact Déficit antérieur			0	0
Impact Crédit d'impôt Mécenat		0	0	0
Impact Déficit fiscal de la société tupée			0	0
Impact Contribution additionnelle 3,3%			0	0
Impact imputation intérêts différés des exercices			0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	5 929 348	0	5 929 349	-51 638 774

Le taux d'imposition est de 25% jusqu'à 763 000 € et 28,33% au-delà

EFFECTIF MOYEN

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
Cadres	49		49	48
Employés et agents de maîtrise	1 444		1 444	1 463
Ouvriers			0	0
TOTAL EFFECTIF MOYEN	1 493	0	1 493	1 511

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	445 780	213 982
- Cession immobilisations	852,6	15 921
- QP de subvention virée au compte de résultat	221 462	221 880
- Reprise provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	29	3 443
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	668 123	455 226

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
- Sur opération de gestion	133 889	0
- Cession immobilisations	-428	40 805
- Dotation provision (mise au rebut, titres,risques et charges)	1 108 817	516 368
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 242 278	557 173

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT

NEANT

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avals et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées						0
Nantissement de 1er rang (1)					Voir détail	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres ent. liées	Autres	
Avals, cautions et garanties (2)					14 515 000	14 515 000
Autres engagements reçus						0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	14 515 000	14 515 000

(1) Nantissement de 1er rang de comptes de titres financiers des filiale ACTAIR et CONCESSIONS GARES France aux profit de plusieurs bénéficiaires, en garantie du paiement et remboursement de l'intégralité des obligations garanties (soit 125 M€ au titre du credit revolving et toutes les sommes dues au titre de tout crédit supplémentaire pour chacune des sociétés ACTAIR et CONCESSIONS GARES France)

(2) Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires des Landes Nord, de Poitou Charente Nord et de Saint Rambert Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement APPR sur les aires de la Chaponne, de Lyon Dagneux, de la Ferté, de Toul Dommartin, de Chateaufvillain et de Macon Saint Albain. Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de remboursement SANEF sur les aires d'Assewillers Est et Ouest.

Le CIC s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Mac Donald's sur les aires ou se situent un restaurant aux enseignes du bénéficiaire .

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Bosgouet Sud et de Bolleville.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat Cofiroute sur les aires de Bourges Marmagne, de Poitiers Chincé, de Ferté Saint Aubin, de St Denis d'Orques, d'Orléans Gidy, de Châtellerault Antran, de Bourges St Thorette, de Blois Ménard, de Sargues Le mans Sud, de Limours Janvry, de Orléans Saran et de Brou Dampierre.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur les aires de Tavel Nord, de St Rambert d'Albon Est, de St Léger Ouest et de Haut Forez Sud.

Altradius s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat APRR sur les aires du Poulet de Bresse, des Chères Est et Ouest, de Gevrey Est, et de Bourg Jasseron.

Le LCL s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie de travaux ASF sur l'aire de Mornas.

Le LCL s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exploitation ASF sur les aires de Lançon et de Mornas.

La DEUTSCHE BANK s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SAPN sur l'aire de Vironvay Nord.

La DEUTSCHE BANK s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat SANEF sur l'aire d'Urvillers.

La DEUTSCHE BANK s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie d'exécution de contrat ASF sur l'aire du Manoir.

AREAS Worldwide s'est porté caution solidaire au profit de HRC dans le cadre d'une garantie société Mère-Filiale dans le cadre du PGE.

Note 24

DETTE GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles	NEANT	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes non financières		
TOTAL		

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur au 30 septembre n'a été identifié.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'ex.
				Brute	Nette					
I - Renseignements détaillés (Titres représentant plus de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)										
ACTAIR SAS	80 000	4 705 629	100,00%	34 380 520	34 380 520			0	1 875 476	
CONCESSIONS GARES France SAS	2 831 112	10 109 294	100,00%	158 917 505	121 431 900			184 418 641	2 098 116	
SLRH SAS	625 000	-1 250 217	100,00%	2 582 500	0			1 499 000	-545 474	
SRAM SA	35 000	663 274	100,00%	249 079	249 079			10 989 180	103 175	
ONLY 4 RESTAURATION SNC	375 000	-976 141	100,00%	9 183 487	0			3 356 798	-34 775	
ROC SAS	40 000	-1 862 261	100,00%	12 535 267	0			45 933 129	-3 295 459	
SIRESTCO SAS	1 520 360	30 855 791	100,00%	27 368 550	27 368 550			7 443 904	5 125 694	
B - Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
II - Renseignements globaux (Titres représentant moins de 1% du capital de HRC)										
A - Filiales non reprises au paragraphe I				83 277	82 646			40 081 139	-362 869	0
B - Participations non reprises au paragraphe I				0	0			0	0	0
C - Participations (Moins de 10 % du capital détenu par la société)				36	26			80 532 267	16 919 827	0
TOTAL GENERAL				245 100 221	183 512 721	0	0	374 254 058	21 883 711	0